

Méthodologie pour un état des lieux de l'économie solidaire

Ce texte a pour support la série de diapositives que vous pouvez également télécharger.

Il s'agit d'un document de travail destiné à évoluer au fur et à mesure que nous corrigeons et affinons la méthodologie de Cerises en fonction des besoins des expertises. Nous vous remercions pour toutes remarques que vous voudrez bien nous faire parvenir.

La problématique qui sous-tend la construction de cette méthodologie est: pourquoi nous avons jugé nécessaire de réaliser un état des lieux spécifiquement tourné vers l'économie solidaire alors que nous sommes convaincus qu'il ne faut pas opposer mais rassembler l'économie sociale et l'économie solidaire?

Pour répondre à cette question nous nous sommes demandé de quelles informations souhaitons-nous disposer à partir de cet état des lieux?

Table des matières

Types de documents pour appréhender ce qu'est l'économie sociale et solidaire.....	1
L'état des lieux de l'économie sociale et solidaire par l'INSEE.....	2
Etat des lieux de l'économie solidaire.....	2
Comment justifier un état des lieux de l'économie solidaire?.....	3
Par son âge.....	3
Significativité réduite des informations quantitatives:.....	3
Un besoin d'informations qualitatives.....	3
Identification des structures.....	3
Quel territoire?.....	3
Définitions et critères.....	4
L'enquête de terrain.....	5
Classification des structures.....	5
Les Ressources Informationnelles:.....	5
Les Ressources Financières:.....	5
Les Entreprises Sociales:.....	6
Les Initiatives Solidaires:.....	6
Modes de synthèse.....	6
Un continuum de structures.....	6
Présence territoriale.....	6
Comment représenter les liens entre toutes ces structures et avec leur environnement?.....	6

Types de documents pour appréhender ce qu'est l'économie sociale et solidaire

Pour connaître de quoi il retourne concrètement quand on parle d'économie sociale et solidaire sur un territoire il existe une diversité de documents qui sont plus ou moins adaptés selon l'utilisation que l'on veut en faire.

- **Recueil de bonnes pratiques** : par exemple, pour des personnes qui veulent créer une activité économique, il peut être intéressant d'accéder à des bases de données d'**initiatives exemplaires**. Quelques entreprises bien choisies peuvent également permettre de donner une idée plus ou moins synthétique de la diversité de l'économie sociale et solidaire.
- **Répertoires et annuaires** : souvent classés par thèmes, ils permettent d'avoir un accès rapide aux coordonnées et permettent par exemple de **trouver rapidement des partenaires** dont on soit assuré qu'ils aient le souci d'une économie humaine. Avec le

développement des forums régionaux de l'économie sociale et solidaire, des répertoires sont régulièrement actualisés

- **Documents des têtes de réseau** : rédaction de plaquettes ou de sites internet avec quelques éléments chiffrés visant à faire mieux **connaître telles ou telles familles** : coopératives activités et d'emplois, Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif, régies de quartiers, entreprises d'insertion, autoproduction, etc. Des études exhaustives sont parfois réalisées comme par exemple en ce moment sur l'IAE dans le cadre d'un programme européen.
- **Etats des lieux** : ils ont pour mission de donner **une vision synthétique** de l'économie sociale et solidaire. Ils sont importants car ils peuvent influencer les politiques publiques s'ils parviennent à montrer l'importance du champ considéré.

L'état des lieux de l'économie sociale et solidaire par l'INSEE

Les états des lieux doivent commencer par choisir les critères principaux qui permettront de décrire de manière globale et synthétique le champ de l'économie sociale et solidaire. Puisqu'ils sont à vocation synthétique, il faut ne retenir qu'un nombre restreint de critères afin qu'on puisse saisir de manière claire les informations clés.

En économie, on retient en général trois critères principaux : le nombre de structures, la quantité d'emplois, le chiffre d'affaires. On peut trouver ces informations dans les bases de données SIRENE et DADS (déclarations annuelles de données sociales). A partir de ces données, l'INSEE réalise des états des lieux par région ce qui permettra à terme d'avoir une synthèse nationale.

Ce type d'état des lieux a plusieurs avantages :

- il ne nécessite pas d'enquêtes de terrain supplémentaires
- il peut conduire à une synthèse nationale
- il utilise les critères les plus courants en économie, ce qui permet de comprendre l'économie sociale et solidaire par rapport aux autres champs de l'économie et de justifier sa prise en compte nationale, européenne et internationale

Dans l'état des lieux de l'INSEE, l'économie sociale et solidaire est classée en 4 catégories : associations, coopératives, mutuelles, marges. On définit l'économie sociale comme ce champ économique qui recouvre les associations, les coopératives et les mutuelles. Cette définition colle avec l'état des lieux de l'INSEE mais ne permet pas de bien saisir ce qu'est l'économie solidaire qui se retrouve noyée dans les 3 principales catégories ou mal identifiable dans la catégorie des marges.

Notons également que même si l'économie solidaire est très présente dans le secteur des services aux personnes, il serait très réducteur de se contenter d'utiliser des statistiques sectorielles existantes pour identifier la taille de l'économie solidaire.

C'est pour compléter l'approche de l'INSEE que Cerises a jugé nécessaire de proposer une méthodologie qui soit spécifique à l'économie solidaire. Il ne s'agit pas de relancer des querelles de chapelle entre une économie sociale et une économie solidaire. Il nous semble préjudiciable de les opposer. Ainsi lorsque nous parlons d'état des lieux de l'économie solidaire, l'enjeu est purement méthodologique et constitue seulement une étape : le but final reste de comprendre ce qu'est l'économie sociale et solidaire dans sa globalité. D'ailleurs on parle souvent de nouvelle économie sociale au lieu de parler d'économie solidaire : elles sont clairement nourries de racines communes visant notamment la démocratisation de l'activité économique.

Etat des lieux de l'économie solidaire

Comment justifier un état des lieux de l'économie solidaire?

Par son âge

Le champ de l'économie sociale se constitue depuis le 19^e siècle donc on a plus eu le temps de le connaître que l'économie solidaire dont on ne parle que depuis les années 1970. Il a fallu beaucoup de temps pour que l'on s'accorde sur quelques critères standards en économie sociale, le moindre recul qu'on a sur l'économie solidaire ne permet pas de se reposer sur une information préexistante qui permettrait de s'éviter des enquêtes de terrain.

Significativité réduite des informations quantitatives:

Le **nombre de structures** est un élément quantitatif peu problématique.

Le **CA** peut avoir un sens pour les entreprises sociales et les RF, mais en général, c'est plutôt le nombre de personnes qui auront bénéficié des biens ou services produits par les structures qui peut avoir un sens. Or cette information-là n'est pas prévue dans les comptes des entreprises et n'est pas évidente à obtenir : il s'agit de voir comment avec un budget donné une part maximale de la population peut être touchée.

Le **nombre d'emplois** est problématique puisqu'on trouve beaucoup de bénévoles, dont la régularité permet difficilement de calculer des équivalents temps-plein. Par ailleurs, les études régionales montrent en général que l'économie solidaire représente 10% des emplois de l'économie sociale et solidaire, qui représente elle-même 10% des emplois de l'économie totale. On a donc une économie solidaire qui représente 1% des emplois de l'économie totale. Ce n'est pas sa faible existence statistique qui permet de justifier qu'on s'intéresse à l'économie solidaire: il faut donc proposer des informations qualitatives qui nécessitent une enquête de terrain.

Un besoin d'informations qualitatives

L'économie solidaire a une fonction importante d'innovation: grâce au militantisme des personnes qui s'y engagent et à la jeunesse des structures, on assiste à une dynamique d'innovations qui irriguent le tissu économique. Cette innovation se traduit notamment dans l'effervescence qui s'est manifestée lors de l'appel à projets Dynamiques Solidaires de 2001: 177 structures ont répondu à cet appel. Ces initiatives économiques citoyennes ne pèsent cependant pas par leur nombre mais par leur dynamisme, par leur présence territoriale et par leurs liens entre elles et avec leur environnement. Or ces caractéristiques nécessitent des enquêtes de terrain pour pouvoir être prises en compte.

Au bilan, compte-tenu de la difficulté à appréhender de manière univoque un ensemble de structures encore jeunes, de la faiblesse des informations quantitatives et de la nécessité de recourir à des informations qualitatives, il semble justifié de profiter du fait que l'économie solidaire ne constitue justement pas un champ trop grand pour réaliser des enquêtes spécifiques à l'état des lieux de l'économie solidaire. Lors de chacune des études réalisées, Cerises a pu mettre en place et améliorer une méthodologie que je présente ici.

Identification des structures

Quel territoire?

L'état des lieux se réalise sur une Communauté d'Agglomération, un département, une région, mais difficilement plus car il faut que le territoire étudié ait une cohérence. Au-delà on

tendrait à sortir de la logique de l'économie solidaire qui est structurée de bas en haut puisque l'éloignement territorial ferait que les relations interstructurelles pertinentes seraient plutôt des relations institutionnelles, entre têtes de réseau.

Définitions et critères

Si la recherche de définitions est importante pour savoir de quoi on parle, il n'est ni souhaitable ni nécessaire de disposer d'une définition stricte.

Ce n'est pas souhaitable car le danger d'une définition est d'exclure, alors même que la force de l'économie solidaire, sa capacité à innover, la rend précisément difficilement prévisible. Les tentatives de définition d'idéaux-types de l'économie solidaire mènent d'ailleurs souvent à des querelles de chapelle qui rendent difficiles le souci de quantifier et de donner une représentation synthétique. Cela tend par ailleurs à mettre l'accent sur une économie solidaire auto-centrée qui oublie ses liens avec l'économie sociale et qui tombe dans un débat franco-français puisque cette distinction n'existe pas en dehors de chez nous.

Ce n'est pas nécessaire car on peut se contenter d'une définition qui ressemble plutôt à une collection de critères parmi lesquels aucun n'est rédhibitoire ou exclusif. Il s'agit alors de passer chacune des structures identifiées au crible d'un faisceau de critères. Pour chaque structure, les critères considérés sont diversement vérifiés et on a ainsi un continuum de structures sans qu'il y ait un coeur idéal-typique de l'économie solidaire.

En général, nous regroupons les critères: des critères plutôt politiques et des critères plutôt économiques en considérant que les structures de l'économie solidaire sont des **structures économiques dont les mobiles sont politiques**. Par politique, nous entendons le fait que des activités et des structures veulent participer à la vie de la cité en démocratisant l'accès à l'initiative économique. Les initiatives solidaires et les entreprises sociales se distinguent donc des entreprises classiques puisque ces dernières ne revendiquent pas cette dimension politique: leur rapport à la cité existe tout au plus vu sous la forme, faible, de la responsabilité sociétale des entreprises sans qu'on puisse parler de but politique: leur mobile principal reste économique.

- **dimension politique:** Cette dimension se manifeste concrètement par l'existence d'une charte ou de documents établissant les objectifs politiques, sociaux ou environnementaux de la structure. L'économie sociale et solidaire regroupe en effet des structures de nature économique mais dont le mobile n'est pas économique mais politique ou social, à la différence des structures de l'économie classique dont et la nature et le mobile sont économiques. On peut distinguer deux types de mobiles politiques.
 - la lutte contre les différentes formes d'exclusion (avec le risque de finir par ne voir dans l'économie solidaire qu'une fonction de bouche-trou pour l'économie dominante)
 - la revendication d'une économie localisée autour d'une identité commune et souvent par résistance à l'économie dominante (dans ce cas, l'économie solidaire est plus à considérer comme une économie alternative). Cette identité commune peut notamment passer par la mise en place d'une démocratie d'entreprise et le souci d'avoir une présence territoriale forte
- **dimension économique** (partie marchande : organisation de la production, de la consommation, et des échanges, mais pas de la redistribution) et nature de cette dimension économique: importance relative des ressources non-matérielles et des ressources matérielles (ressources marchandes et subventions publiques et privées). La diversification des ressources matérielles et non matérielles permet à la structure considérée de ne pas être dans une relation de dépendance avec un financeur exclusif client ou subventionneur. Les initiatives solidaires et les entreprises sociales sont ainsi des structures économiques au même titre que les entreprises classiques quoiqu'elles recourent souvent plus au bénévolat.

L'enquête de terrain

A partir de là, le but est d'oublier le minimum de structures.

Nous partons des têtes de réseau et des organismes de financements et d'accompagnements qui nous indiquent un nombre important de structures puis les structures visitées nous renvoient à leurs partenaires ainsi de suite. Certaines têtes de réseau ont parfois déjà bien avancé le travail en produisant des répertoires.

Une structure est considérée comme tête de réseau territoriale lorsqu'elle réunit les caractéristiques suivantes :

- une tête de réseau a pour fonction d'informer et d'échanger des expériences, d'assurer une veille, de former, de soutenir les projets innovants et de servir d'intermédiaire avec les pouvoirs publics
- afficher une lisibilité et une présence territoriale (être présent ou actif dans la majeure partie du territoire considéré)

Classification des structures

Plus précisément, cette identification des structures se fait en 4 catégories interdépendantes les unes des autres. En effet, Cerises met tout particulièrement l'accent sur le maillage des structures. Le but est de comprendre les structures de l'économie solidaire dans leur rapport de complémentarité et de synergie, au-delà d'une simple liste des structures.

Les Ressources Informationnelles:

L'une des forces essentielles de l'économie solidaire est sa capacité à produire des innovations sociales. Celles-ci, à l'inverse des innovations technologiques ne sont pas standardisables, il est donc très important que des structures se mobilisent au sein de l'économie solidaire pour contribuer à leur diffusion auprès des porteurs de projets. La mémoire des innovations sociales nécessite des centres de ressources de proximité pour accompagner les porteurs de projets. Les RI sont diverses du primo-accompagnement au suivi post-crédation (voir classification dans le résumé en diapositives) et selon leur objet.

- *structures militantes: alors qu'on met essentiellement l'accent sur l'importance de bénéficier d'accompagnements en gestion, en économie et en finance, il ne faut pas oublier que les structures de l'économie solidaire se définissent notamment par un mobile politique et donc que les porteurs de projets en économie solidaire doivent pouvoir bénéficier de relations avec des structures militantes*
- *informations économiques:*
 - *sectorielles : l'environnement, l'insertion par l'activité économique, les services aux personnes*
 - *modèles économiques d'entreprises (bonnes pratiques, essaimage, franchises ou réseaux)*
- *accompagnement*
- *formation*

Les Ressources Financières:

Historiquement, l'économie sociale a connu des problèmes de développement en raison de ressources financières inadaptées à leurs besoins. Pour que l'économie solidaire puisse aujourd'hui se développer, il est important que des structures se consacrent à mettre à disposition des ressources financières au sein de l'économie solidaire. Les structures financières se mobilisent pour les personnes exclues des circuits bancaires (ADIE), pour les projets exclus des circuits bancaires (NEF), ou pour le développement du territoire sur lequel elles sont présentes (PFIL). Certaines structures telles que les Caisses Solidaires font tout à la fois mais la plupart des structures se concentrent sur un objectif, ce qui

renforce la pertinence de l'approche de l'économie solidaire en terme de continuum.

Les Entreprises Sociales:

ici l'accent est mis sur les entreprises qui produisent pour vendre ou à destination de tierces personnes: on peut également appeler ce pôle « production » : entreprises d'insertion, (lutte contre les exclusions), régies de quartiers, structures de services aux personnes

Les Initiatives Solidaires:

ici l'accent est mis sur les activités que l'on n'a pas coutume de qualifier d'entreprises, qui sont plutôt des initiatives économiques citoyennes. Ces initiatives produisent des biens et services pour la consommation de leurs membres et non pour la seule consommation de tierces personnes: ainsi on peut également appeler ce pôle « consommation » puisque c'est là la finalité de ces structures. Parmi ces initiatives, beaucoup ont un mobile politique particulièrement fort. Ces initiatives peuvent avoir une visée très politique mais être toutefois des structures économiques car dans une société économique, la résistance prend souvent des formes économiques (certes les luttes contre les exclusions, mais aussi la proposition de pratiques alternatives, plus susceptibles de changer les rapports de production)

Remarque: la classification n'est pas rigide. Il ne s'agit pas de quitter un problème de définition pour tomber dans un problème de classification mais l'essentiel est de ne pas oublier de structures et de pouvoir comprendre les liens entre l'ensemble de ces structures. L'essentiel est d'identifier la dynamique territoriale, un maillage des principaux acteurs qui promeuvent un développement économique local centré sur l'humain.

Modes de synthèse

Une fois les enquêtes de terrain réalisées, nous disposons d'une base de données des initiatives solidaires et des entreprises sociales classées dans les 4 catégories, ainsi que d'une synthèse quantitative (nombre de structures par catégories, nombre d'emplois, chiffre d'affaires, etc). Pour aller plus loin dans la caractérisation de l'économie solidaire, il nous faut parvenir à synthétiser les informations qualitatives dont nous avons rappelé la nécessité tout à l'heure.

Voir résumé en diapositives pour des exemples de représentations.

Un continuum de structures

La représentation graphique peut notamment être utile pour pallier l'absence de définition. Comme on utilise un faisceau de critères et non une définition pour identifier les structures de l'économie solidaire, on peut représenter le champ de l'économie solidaire comme un continuum de types variés de structures. **Le triangle**

Présence territoriale

La localisation géographique des structures de l'économie solidaire permet de mettre en évidence la concentration de l'innovation produite par les structures de l'économie solidaire.

Carte géographique

Comment représenter les liens entre toutes ces structures et avec leur environnement?

Ces deux informations qualitatives abordent la question du lien entre toutes ces structures et avec leur environnement mais ne l'approfondissent pas. Dans le triangle de l'économie

solidaire, les structures sont liées entre elles de manière abstraite, en fonction de leur nature économique et de leurs mobiles politiques. Dans la représentation cartographique, les structures sont liées entre elles par le fait qu'elles sont sur un même espace géographique. Mais ces points communs ne présupposent pas qu'il existe des liens concrets.

La possibilité de distinguer les 4 catégories de la classification dans le triangle de l'économie solidaire donne une idée de certains des liens concrets qui peuvent exister entre les structures: bon nombre des initiatives solidaires et des entreprises sociales ont besoin de ressources informationnelles et financières adaptées à l'économie solidaire pour se créer et se développer. Mais l'on ne saurait s'en tenir à ces liens. Telle structure d'économie solidaire a certes besoin de ressources financières spécifiques au champ de l'économie solidaire mais elle a également des relations avec telle banque (souvent dans l'économie sociale). Elle a certes besoin de ressources informationnelles spécifiques au champ de l'économie solidaire mais elle a également des relations avec telle administration. Elle a certes des relations avec d'autres entreprises sociales et initiatives solidaires, mais elle peut également avoir des relations avec toutes les entreprises de son environnement.

Or nous disposons d'informations plus précises sur les liens réels entre les structures par le biais des enquêtes de terrain. En effet, lors des enquêtes nous demandons à chaque structure de mentionner leurs partenaires principaux. Se pose alors un double problème. D'une part, ces partenaires ne relèvent pas tous de l'économie solidaire. D'autre part, ils sont trop nombreux pour que tous les liens puissent être représentés. Pour terminer cette présentation j'aborde successivement ces deux problèmes.

Un champ de l'économie solidaire?

Les éléments synthétiques proposés jusqu'ici décrivent l'économie solidaire comme une collection d'initiatives solidaires et d'entreprises sociales. On a une idée du nombre de structures existantes, de certaines de leurs caractéristiques individuelles, mais on n'a pas une présentation du champ de l'économie solidaire en tant que tel. Mais l'économie solidaire n'existe pas en tant que secteur clos. Le concept d'économie solidaire est pertinent lorsqu'il s'agit de dénombrer une collection de structures originales en permettant de mettre le doigt sur des points communs à un ensemble de structures. Cependant, ces points communs ne définissent pas nécessairement un champ cohérent, même si un certain nombre d'acteurs se reconnaissent clairement de l'économie sociale et solidaire. Mais en général, chaque famille de structures se rattache avant tout à sa charte par laquelle elle rassemble les principes qui la définissent et il est difficile de trouver la définition de l'économie solidaire. Lorsque l'on cherche à définir concrètement le champ cohérent auquel appartiennent les initiatives solidaires et les entreprises sociales, on doit déborder le concept d'économie solidaire.

Le point de départ reste bien les initiatives solidaires et les entreprises sociales mais ces structures appartiennent à un champ économique qui ne se résume pas à elles. Les structures de l'économie solidaire ont certes des mobiles politiques mais ce sont des structures économiques et à ce titre elles appartiennent au champ économique sans différenciation politique. Ainsi lorsque l'on s'intéresse aux liens dans lesquels s'inscrivent les initiatives solidaires et les entreprises sociales, il serait trop réducteur de ne considérer que les liens unissant ces dernières. Une telle synthèse n'aurait pas de sens. Dans une perspective d'agglomération d'activités qui participent au développement local, il faut chercher à fédérer les activités et non à forcer la cohérence d'un champ de l'économie solidaire.

Notons que cette démarche d'identification du champ auquel appartiennent les initiatives solidaires et les entreprises sociales nous amène à retrouver une certaine cohérence du champ de l'économie sociale et solidaire dont nous nous étions momentanément éloignés pour des raisons méthodologiques. Nous le verrons notamment dans le cas de l'étude Plaine Commune présentée en suivant. Par exemple, bon nombre des initiatives solidaires et entreprises sociales adoptent un statut relevant de l'économie sociale. Les banquiers et subventionneurs éventuels de l'économie solidaire sont bien souvent des structures de l'économie sociale. Ceci

peut s'expliquer notamment par des démarches originelles nettement communes, basées autour de la volonté de trouver collectivement des solutions face à des besoins socio-économiques. Ces principes communs incitent d'ailleurs à encourager les rapprochements entre structures de l'économie solidaire et structures de l'économie sociale.

Là encore précisons cependant que l'économie sociale et solidaire ne doit pas être considérée comme un champ économique clos, même si les structures de l'économie sociale et solidaire sont fortement représentées lorsque l'on s'intéresse à un développement local territorialement ancré et soucieux des hommes et de leur environnement.

Problèmes de représentation synthétique

Le nombre important de partenaires qui sont déclarés par les structures ainsi que l'impossibilité de réduire le champ étudié aux seules structures de l'économie solidaire, voire même aux seules structures de l'économie sociale et solidaire rendent une représentation graphique difficile à réaliser.

Les informations brutes résultant des enquêtes étant difficilement exploitables en l'état, un complément de méthode a donc été mis au point. Comme ce complément s'est ajouté à l'expertise de Cerises lors de l'étude à Plaine Commune, je laisse mes collègues le présenter.